

<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article595>



La pérégrination de la famille Talbot du Pays de Caux en Nouvelle France

- Comprendre ... - Histoire cauchoise - Lieux d'histoire -



Publication date: mardi 26 novembre 2019

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

La pérégrination de la famille Talbot du Pays de Caux en Nouvelle France

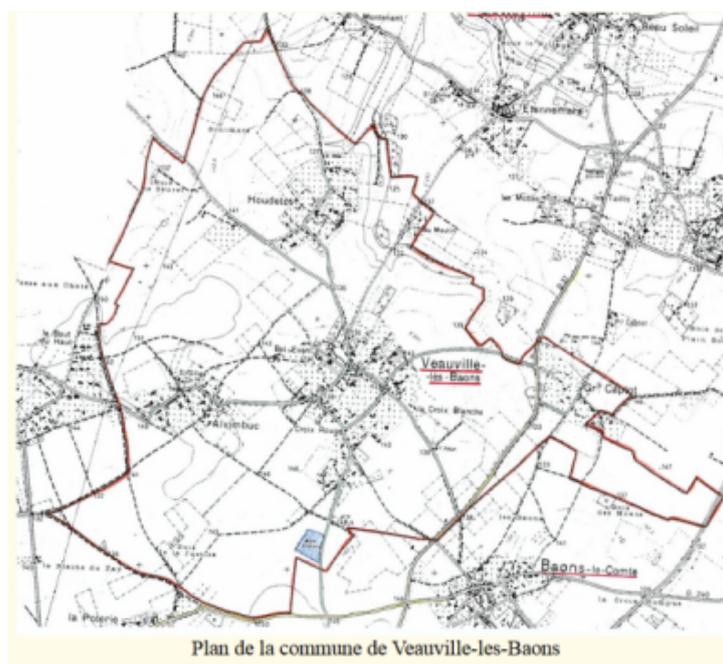
Sollicitée par Marie Josée Talbot, dont son ancêtre originaire du Pays de Caux, s'est établi en Nouvelle France à la fin du XVII^{ème} siècle, je profite de mes recherches pour vous raconter une partie de son histoire familiale.

C'est donc du pays de Caux qu'est originaire la famille Talbot, plus précisément de Veauville lès Baons.



Concernant le patronyme Talbot, orthographié aussi Tallebot, on remarque que cinq familles étaient déjà présentes à Veauville lès Baons depuis les années 1630. Malheureusement, il manque beaucoup d'années du début du XVII^{ème} siècle, sur les registres paroissiaux de ce village, aux archives de Seine Maritime. Cette famille Talbot y était déjà implantée au XVI^{ème} siècle, puisque l'on trouve un acte de baptême d'un Jean, fils de Robert en avril 1593.

Sous l'ancien régime, Veauville lès Baons, situé le canton d'Yvetot, est un petit village qui possède 100 feux en 1738. Nommé « Vallis-villa », ferme de la vallée, selon Duplessis, c'est un des rares villages dont l'existence soit constatée, avant l'invasion normande.



La pérégrination de la famille Talbot du Pays de Caux en Nouvelle France

Du village que connurent les familles Talbot, il ne reste de l'église d'origine, que le clocher, une belle tour carrée datant de 1577, surmontée d'une flèche octogonale en pierre. La reconstruction fut effectuée vers le milieu du XIX^{ème} siècle. L'abbé Cochet en raconte l'histoire. L'abbé Thomassin, rempli d'un zèle digne des premiers temps, a fait en deux ans 150 voyages à Duclair, avec tous les chariots de sa paroisse, pour y prendre des chargements de pierre. Avec les pieux paysans du bourg, il partait le matin et en revenait le soir, emportant avec eux la nourriture de la journée.

On y trouve aussi la croix blanche, calvaire de carrefour, datant du XVI^{ème} siècle. Près de cette croix, il y avait des chemins de terre, que devaient prendre ces familles pour se rendre à leur travail ou à la messe le dimanche.



A cette époque, au début du XVII^{ème} siècle, il restait encore des vestiges du château des sires de Houdetot, château qui fut détruit pendant les guerres de cent ans par les anglais. Il servit longtemps de carrière de pierres et de cailloux.

La chapelle Saint Gilles d'Alvimuc, ou Saint leu, ou Sainte Véronique, est citée depuis 1473. Elle fut un lieu de pèlerinage chaque année, au premier septembre. Un chemin, aujourd'hui disparu, la reliait à la chapelle Saint Gilles, du château de Boscol, à Héricourt en Caux.

Dans les années 1660, trois familles Talbot habitent dans ce village, dont le couple qui nous intéresse : Nicolas Talbot et Marie Duchesne, ancêtres de Marie Josée. Ceux-ci se sont mariés avant 1661. On ne retrouve pas l'acte vu les lacunes sur les registres.

Si on considère qu'ils se sont mariés vers 1660 et qu'ils avaient à peu près 20 ans, trois Nicolas nés entre 1639 et 1641 dans ce village peuvent correspondre à celui que l'on recherche, mais sans aucune certitude. Il y a Nicolas, né en 1639, fils de Jehan et Anne Dubreuil ; Nicolas, né en 1640, fils de Jehan et d'Anne Euldes ; et Nicolas, né le 21 septembre 1641, fils de Nicolas et de Catherine Bocquet.

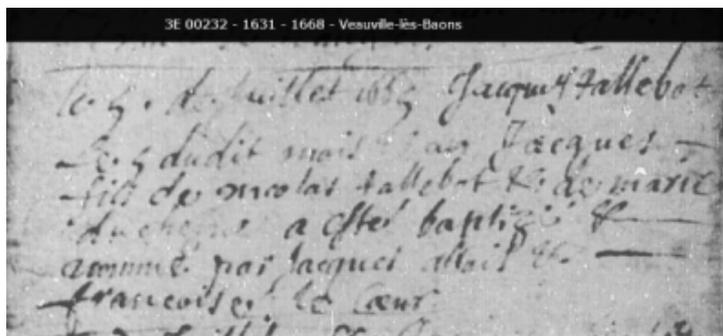
C'est plutôt cette dernière famille qui retient mon attention ! On s'aperçoit qu'un Nicolas Bocquet est parrain de Geneviève Talbot en 1664. Coïncidence ou y aurait-il un lien familial ? Une piste à explorer !

Cinq enfants vont naître du couple à Veauville lès Baons et seront baptisés à l'église Sainte Austreberthe :

Denis : baptisé le 19 octobre 1661 (vue 31)

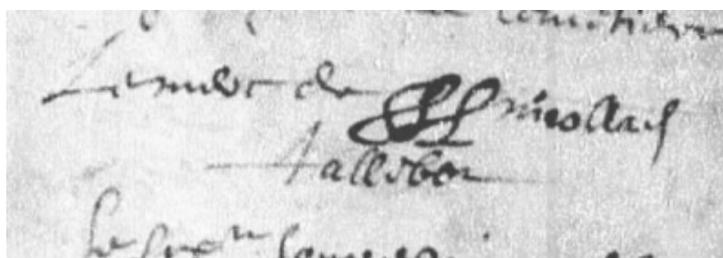
Geneviève : baptisée le 23 mars 1664 (vue 34) parrain : Nicolas Bocquet -marraine : Geneviève Allain. Elle décède, cinq mois plus tard, le 6 septembre 1664, à Veauville lès Baons.

Jacques : baptisé le 5 juillet 1665 (vue 35) parrain : Jacques Allais - marraine : Françoise Lecoer



Anne : née le 9 mars 1668 (vue 2) , baptisée le 10 mars 1668 , parrain Jean Fercoq - marraine : Anne Barin.

François : né le 6 mai 1671, baptisé le 7 mai 1671 (vue 6), parrain : François Morel - marraine : Charlotte Leboulanger. Il décède onze jours après, le 18 mai 1671. Son père apposera sa marque sur le registre.



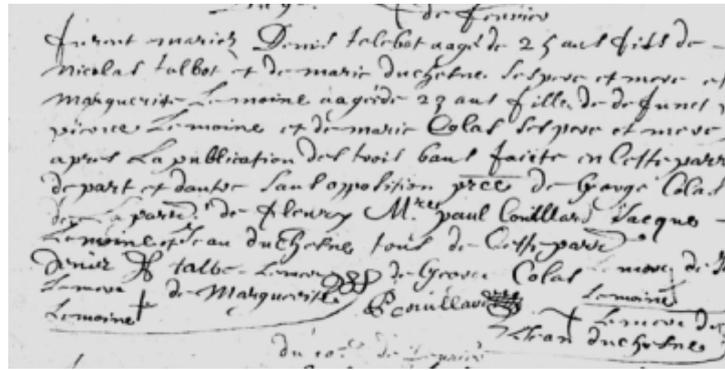
Sur les cinq enfants, deux sont donc décédés. Il reste Denis et Jacques qui auront une descendance : Denis en France et Jacques au Québec. Ceux-ci et Anne, leur sœur, passent une partie de leur adolescence à Veauville lès Baons.

Entre 1671 et 1685, on ne trouve pas d'informations concernant cette famille. C'est pourtant, au cours de ses quinze années, que ceux-ci déménagèrent pour aller vivre à Rouen, en la paroisse Saint Gervais, située à 11 lieues de leur village d'origine.

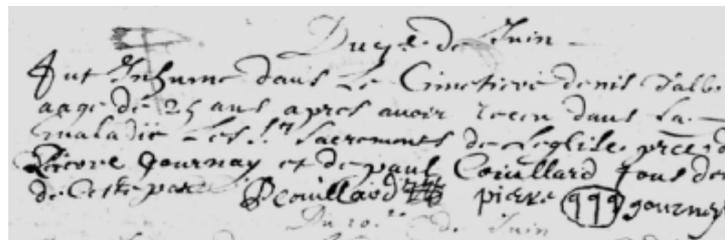
Anne décède le 9 février 1685 (vue 89), âgée de 19 ans (mentionné 15 ans par le prêtre) à Rouen, paroisse Saint Gervais. On note la présence de son frère Denis à l'inhumation. Sur l'acte est mentionné que son père Nicolas est décédé. Son épouse, quant à elle, est toujours en vie à cette date.

Le triste destin de Denis Talbot :

Denis, fils aîné, se marie à Rouen, paroisse saint Gervais , le 9 février 1687 (vue 92), avec Marguerite Lemoine, âgée de 24 ans, fille de Pierre (+) et de Marie Colas. Parmi les témoins, il y a Jean Duchesne, Jacques Lemoine et Paul Couillard.



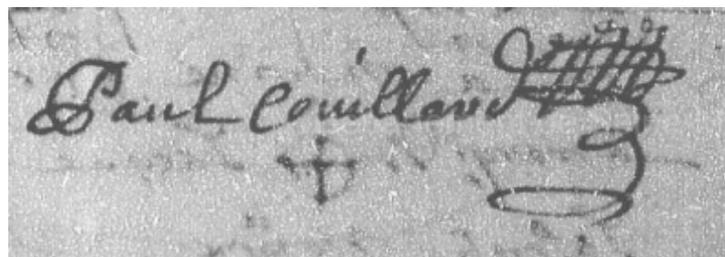
Malheureusement, leur mariage sera de courte durée. Denis décède de maladie le 9 juin 1687 (vue 96) , âgé de 24 ans, quatre mois jour pour jour après son mariage. Le prêtre mentionne, que Denis, reçut les sacrements de l'église pendant sa maladie. A l'inhumation, les deux témoins présents sont Pierre Gournay et Paul Couillard. Ce dernier est déjà témoin au mariage.



Pourquoi un décès si jeune ? A cette époque, Rouen, comme toutes les villes du royaume est fréquemment frappée par les épidémies, dues à l'absence d'hygiène dans une ville entassée dont certains quartiers sont particulièrement insalubres.

Paul Couillard, témoin au mariage et décès de Denis Talbot, âgé de 28 ans, s'est marié en cette paroisse Saint Gervais le 22 juillet 1686, où il est trésorier. Quels liens les unissaient ?

On s'aperçoit que Jacques Talbot n'est pas présent. On peut se demander s'il n'était pas déjà parti pour le Québec !



Histoire de la paroisse Saint Gervais :

Au XVII ème siècle, comme l'a démontré Jean Pierre Bardet, Rouen est la deuxième ville la plus importante du royaume avec 70.000 habitants.

La paroisse Saint Gervais s'étendait au nord-ouest de la ville, au-delà de la porte cauchoise. La paroisse est pauvre. Un dicton affirmait autrefois : « désargenté comme le crucifix de Saint Gervais ». Le faubourg cauchoise est celui des



En effet, Marguerite, âgée de 24 ans, se marie en secondes noces avec Nicolas Brunel, fils de Nicolas et de Marie Languedoc, le 21 février 1689 (vue 22), à Rouen, paroisse Saint Gervais. Elle est mentionnée comme veuve de Denis Talbot sur l'acte. Plusieurs enfants naissent : Jeanne en 1690, Catherine en 1692, Nicolas en 1696, François Martin en 1699, Ange en 1702 et Marguerite en 1704. Les deux premières filles décèdent très jeunes : Jeanne, âgée de huit mois, en 1691 et Catherine, âgée de deux ans, en 1694.

Le destin s'acharne sur Marguerite ! Son seul fils, Louis, fils de Denis Talbot, décède le 7 février 1697, âgé de 9 ans. C'est son beau-père, Nicolas Brunel, qui est témoin. L'espoir d'une descendance Talbot n'existe plus ; du moins pour cette branche !

Marguerite, âgée de 59 ans, décède vers le 9 août 1722. Elle est inhumée le lundi 10 août, dans la paroisse Saint Paul, à Rouen. Son époux Nicolas et son fils Ange sont présents et signent le registre.

Un an plus tard, le 17 août 1723, Nicolas Brunel se marie en secondes noces avec Marguerite Delaporte, à Rouen, paroisse Saint Paul (vue 79). Celui-ci est mentionné comme veuf.

Jacques Talbot, son départ et sa nouvelle vie au Québec :

Au XVII^{ème} siècle, la région la plus lointaine avec laquelle les liens commerciaux sont les plus importants est la Nouvelle France : de Rouen partent religieux et colons pour le futur Canada, où Champlain a abordé en 1603. Cavalier de La Salle, un rouennais, découvre le Mississippi et donne à sa région le nom de Louisiane.

<http://www.fichierorigine.com/Historique.pdf>

Au cours des années où eu lieu le probable départ de Jacques vers d'autres horizons, une nouvelle crise économique secoue l'ensemble du pays. La famine sévit En 1693 et 1694, une certaine tension se manifeste à Rouen. Les pauvres sont nombreux. Des attroupements se forment et assaillent les boulangeries. N'oublions pas que le pain est la base de l'alimentation des classes populaires. Au cours de ces deux années, une épidémie de typhus décime de nombreuses personnes.



Pendant ce temps, Jacques Talbot, le second fils, s'embarque, à une date indéterminée, pour aller rejoindre la Nouvelle France. Tout laisse à penser qu'il était soldat de marine. En effet, Jacques est surnommé « Gervais ». On sait que tout soldat, sous l'ancien régime, a systématiquement un surnom. Dans ce cas, il permet de localiser le lieu d'origine ou le lieu d'habitation d'une personne. Celui-ci vient de la paroisse où il résidait avant son départ de Rouen, c'est à dire la paroisse Saint Gervais. Ce surnom permet aux généalogistes, qui recherchent des informations sur un ancêtre, de l'exploiter pour en retirer une confirmation sur l'état civil de cette personne ou pour en connaître une caractéristique, soit sur son caractère, soit sur son physique ou son comportement. Ces surnoms avaient une grande importance pour leurs détenteurs qui les conservaient tout au long de leur vie, voire étaient portés ensuite par leurs descendants.

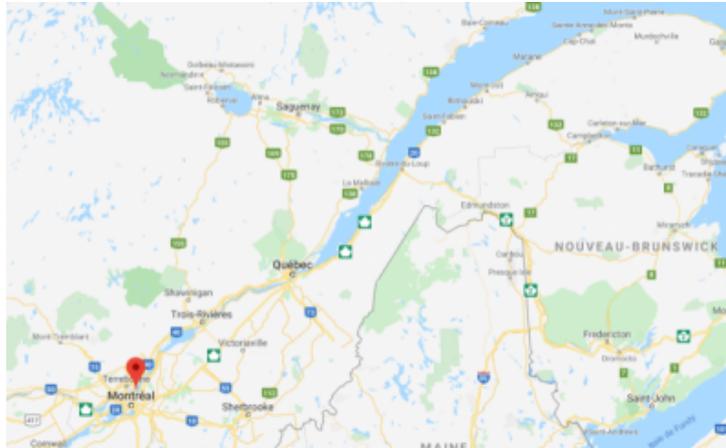
Les premiers soldats des troupes de la marine arrivèrent en Nouvelle-France en 1683 afin de contrer les attaques iroquoises, qui avaient repris de plus belle, vingt ans après la pacification effectuée par le régiment de Carignan-Salières. Ces soldats étaient pratiquement tous issus de milieux sociaux très modestes. Pour beaucoup, c'était le moyen d'échapper à des situations économiques catastrophiques.

En cette fin du XVII^{ème} siècle, la France et l'Angleterre veulent toutes deux avoir le contrôle des commerces lucratifs des fourrures, qui se situe dans la région des Grands Lacs et de la baie d'Hudson, et de la pêche qui elle, se trouve dans le golfe du Saint-Laurent et autour de Terre-Neuve. Ces rivalités rejouent évidemment sur leurs colonies que sont la Nouvelle-France et les Treize colonies. Aussi, les Treize colonies, en pleine expansion démographique et économique, désirent agrandir leur territoire vers l'ouest afin de s'installer sur les terres fertiles de l'Ohio. Or, la Nouvelle-France, qui occupe déjà ce territoire, constitue un frein majeur à ce désir d'expansion. C'est donc pour ces raisons que, dès le milieu des années 1680, les tensions montent entre la Nouvelle-France et les Treize colonies. En 1688, certaines colonies anglaises, principalement celle de New York, incitent les Cinq-Nations iroquoises à attaquer la Nouvelle-France.



La pérégrination de la famille Talbot du Pays de Caux en Nouvelle France

Agé de 33 ans, Jacques se marie en août 1698, à Pointe aux Trembles, au Québec, avec Charlotte Sommereux. Cette ancienne paroisse fut créé en 1674. D'après les actes du notaire, J.B. Fleuricour, devant qui Jacques et Charlotte passèrent leur contrat, le mariage eut lieu à Rivière des prairies, petite localité située sur l'île de Montréal. Tout laisse à penser que Jacques pouvait être soldat car les témoins à son contrat de mariage sont des militaires : Antoine Planiol, lieutenant dans la compagnie dont sans doute, Jacques faisait partie et deux soldats de la même compagnie, Jacques Desnoyers et Etienne Rochefort.



« Par devant Jean Baptiste Fleuricourt No re royal en la Nouvelle France résident à la rivière des Prairies et témoins soussignés furent présent en leu personne Jacques Talbot fils de Nicolas Talbot et de Marie Duchesne et de père et de mère de la paroisse de St-Gervais Archeveque de Rouen de Normandie et de Charlotte Sommereux fille de feu Noël Sommereux et Janne Goguet ses pères et mère de la paroisse de la Pointe-Aux-Trembles evesche de quebec dautre part, lesquels partis et du concertement de leurs parents et amy pour ce assemblés de part et dautre savoir de la part du di Jacques Talbot Messire Anthoine Planol Escuier Lieutenant dans la compagnie de Monsieur Marin Jacques Desnoyers soldat de la mesme Compagnie de Mr Marin Etienne Lecor dit Rochefort aussy soldat de la mesme Compagnie d'une part et de la part de la di Charlotte Sommereux Pierre Jossset beau pere de Louise Garnier grand-mere et Marie Garnier tante, et Marie Goguet tante et de Jean Goguet oncle et Jacques Goguet oncle, et Anne Charon tante, Mathurin Groulx cousin germain, et su Sr Jean Desroches parrain, Marie Bauchan Madeleine Leclerc lesquels partie confesse avoir fait et accordé le traité et promesse de mariage qui ensuit et a savoir le di Jacques Talbot avoir promis prendre la di Charlotte Sommereux sa femme et épouse comme aussy La di Charlotte Sommereux avoir promis prandre Le di Jacques Talbot son mari et espous et Ce mariage faire Solemniser en fasse de Notre Mere Eglise Catholique apostolique et Romainne Le plustost que faire se pourra et qu'il sera deslibéré entre Eux et leurs amy et Sy Nostre merre Ste Eglise consent et accorde pour etre Uns et Communs de tous biens Mobilier et Immobilier acquets et conquets Immeubles suivant la coutume de paris suivis et garde en ce pays ne seront tenu au debte et lpotèque L'un et autre faitte et cree avant la solemnité de leur mariage. Ils seront payés et acquittés par celui qui les aurais fait et créé et sur son douaire La di future passé de trois Cent Livre tournois de douaire préfix a prendre sur le plus bau Meuble qui meuble la di future Espouse aporte de Communotez La Somme de trois Cent Livre monnays du pays que Le di Pierre Jousset beau pere donne a la di Charlotte Sommereux (aporte de C) pays de trois année et de journée de charge Une fois paye pour tous les habillements et linge qu'elle pourrait avoir sans qu'il luy puisse rien demandé pour cette que pour La di somme de trois livres. Ils seront payés soit en blé ou paie bon marchandise aux prix qu'il vaudront et qu'ils seront livrés en temps et bonne saison et en cas de dissolution du di futur mariage ils le font en don Mutuel L'Un l autre de tous leur bien present ou futur Car ainsi & ont consenti & Et accordezentre les parties parens et amy promettant & obligéant & Et Chacun fait & passe à la riviere des Prairies en la maison de Jean Goguet apres midy en presence de Sieur Henry Jolie Excuier Sr du pain lieutenant Réformé de la Compagnie de Mr Monck de M, Monck present Commandant au for de la Chesnay tesmoins Pierre Bonaut qui ont Signé a la minute des présentes Planiols parans et amy et nous No re ont déclaré me Savoir Signer de ce Enquis Suivant Lordonnance. Jean Ducleau Henry Jolie J.B. Fleuricourt No re royal Planiol V.Banau Dupain Jean Devoit (?). »



Immédiatement après son mariage, Jacques alla s'établir dans la paroisse de Montmagny, connue alors sous le nom de St-Thomas de la Pointe-à-la-Caille. Le papier terrien du 10 avril 1732, fait sous les ordres de l'Intendant Hocquart, nous apprend qu'il possédait une terre de 6 arpents de terre labourable et 10 arpents de prairie. C'était la terre qui séparait la paroisse de St-Pierre-du-Sud de celle de Montmagny. D'après des renseignements fournis par le Docteur Georges Talbot de Rosemont, les descendants conservèrent le bien paternel, jusque vers 1931. Le dernier Talbot à la posséder fut Alexandre Talbot, fils d'Auguste.

Les registres de Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille s'ouvrent en 1679. Le nom de Montmagny a été donné à la paroisse et au comté en l'honneur du sieur de Montmagny, deuxième gouverneur de la Nouvelle-France, à qui la seigneurie fut concédée le 5 mars 1646. Le nom Pointe-à-la-Caille sera ajouté en souvenir d'Adrien d'Abancourt dit Lacaille, qui se noya à une dizaine d'arpents de l'embouchure de la rivière du même nom en 1640.

Le soldat des troupes de la marine :

<https://www.erudit.org/fr/revues/cdd/1989-n44-cdd0568/1015556ar.pdf>

Jacques eut six enfants avec sa première épouse. Elle décède, jeune, le 23 novembre 1708 à Saint Thomas de Montmagny. Elle n'a que trente ans.

Il se marie en secondes noces, le 28 avril 1710, à Saint Thomas de Montmagny, avec Catherine Lamarre, dont il aura 5 enfants.

Jacques décède le 27 mars 1730 à Saint Thomas Montmagny, âgé de 65 ans. Le 24 novembre 1795, ses restes furent exhumés et seront placés dans la nouvelle église qui remplace la vieille chapelle du Ruisseau-de-la-Caille.

<http://www.patrimoinequebec.ca/Archive/BIBLIOTHEQUE/saint-thomas-de-montmagny.pdf>

Concernant les familles Talbot, sur leurs lointaines terres d'origine, à Veauville lès Baons, quelques unes vivaient encore en ce village au XVIII^{ème} siècle. Le dernier mariage fut célébré en 1752 et le dernier décès, enregistré sur les registres, date de 1815.

Il reste encore quelques énigmes dont la date et le lieu du décès des parents de Jacques et ceci malgré les heures de dépouillement des archives de Rouen Saint Gervais sur plusieurs décennies.

F.Renout

(Administrateur cgpcsm)

R

Sources :

Base de données Généacaux

Registres paroissiaux des archives en ligne de Seine Maritime

Frère Eloi-Gérard B.A. B.P. Membre de la Société Historique du Saguenay, La Malbaie (que), École de la Malbaie,
24 avril 1939

L'abbé Cochet (la seine inférieure historique et archéologique 1866)

Apolline d'Andrésy (fin de la Nouvelle France 1689/1763)